



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFVAC

en mode visio

Mercredi 6 octobre 2020

Présents : 35 tous votants

Anthony Barthelemy, Claude Béata, Claire Beaudu-Lange, Patrick Bergeaud, Jean-Philippe Billet, Richard Blostin, Eric Bomassi, Florian Boutoille, Gilles Chaudieu, Christian Collinot, Philippe Coronas, Delphine Delassus, Didier Fontaine, Hélène Gallois-Bride, Marc Giry, Eric Gaguère, Laurent Guilbaud, Luc Hazotte, Ludivine Jacquemin-Bietrix, Christophe Lebis, Patrick Lecoindre, Françoise Lemoine, Xavier Levy, Thierry Louge, Vincent Mahé, Pierre Maisonneuve, Muriel Marion, Arnaud Muller, Claude Muller-Fleurisson, Christine Rankowski-Dubreucq, Dan Rosenberg, Caroline Rousseau, Jean-François Rousselot, Benoît Simian-Salvay, Bertrand Védrine.

Représentés avec pouvoir : 6

Eric Asimus, Thierry Azoulay, Guillaume Brunon, Ludovic Freyburger, Catherine Mège, Nathalie Priymienko.

Absents non représentés (non excusés) : 9 dont 7 ayant capacité de vote

Christophe Bulliot, Martin Dubois, Iban Irubetagoiena, Emmanuel Lange, Richard Lecomte, Marc Simon, Jean-Laurent Thibaud, Suzy Valentin, Laurent Venturini.

Absents excusés

Christian Dumon, Maurice Roze.

Représentants (avec pouvoir)

Laure Folliet secrétaire de la SR Bourgogne Franche-Comté

Invités :

Géraldine Jourdan pour le GEAA, Benoit Rannou pour le GEBM en constitution.
Juliette Andréjack, Brigitte Chloé, Aude Igounet.

Nombre de votants : 35 présents + 6 pouvoirs = 41 votants.

La séance est ouverte à 9h.

1/ Validation du compte rendu du CA du 25 juin 2020

Le compte rendu du CA du 25 juin 2020 est soumis au vote du Conseil d'administration

Contre : 0 ; Abstention : 0

Le compte rendu du CA du 8 mai 2020 est validé à l'unanimité des votants.

2/ Informations générales (*Jean François Rousselot*)

Huit réunions du CE ont eu lieu en visio et une en présentiel pour principalement ajuster le déroulement du Congrès de Bordeaux aux conditions sanitaires.

Le Groupe de travail Congrès s'est réuni une ou deux fois par semaine, le Bureau une fois par semaine avec le personnel du siège.

De nombreuses autres réunions par Zoom ont été organisées afin d'assurer le fonctionnement ou la représentation de l'AFVAC.

Concernant le personnel : Frédéric (intégrateur), Monika (pôle formation) et Olivia (secrétariat, CDD non renouvelé) ont quitté l'effectif ; Sébastien Carloni (intégrateur, pôle informatique) Fiona Chauffour (pôle évènementiel) ont été recrutés en CDD pour 3 à 4 mois ; un(e) secrétaire (70% pôle formation 30% bureau) est en cours de recrutement.

3/ Congrès de Bordeaux (*Claire Beaudu-Lange, Jean François Rousselot, Didier Fontaine, Aude Igounet, Juliette Andréjack, Pierre Maisoneuve*)

3.1 *Évolution de la situation sanitaire*

Jusqu'au 15 septembre, le congrès de Bordeaux en présentiel avec dédoublement des conférences, gestion des flux pour respecter la distanciation était planifiée. Tous les conférenciers avaient adhéré à cette nouvelle formule malgré le surcroît de travail imposé (conférences faites deux fois). Les derniers congrès en présentiel (Cardiofolies début septembre) avaient montré l'attachement des congressistes et partenaires au présentiel que les conditions de l'époque permettaient d'envisager pour AFVAC le congrès.

Malheureusement, la détérioration sanitaire brutale et l'annonce de la préfecture de Bordeaux de mettre la jauge à 1000 personnes (congressistes et encadrement, soit moins de 600 congressistes environ alors que plus de 3000 participants étaient prévus) compromettaient la tenue du congrès. La date butoir du 5 octobre pour un changement de décision de la préfecture est arrivée et les conditions sanitaires ayant plutôt tendance à se détériorer, seule la décision de report pouvait être prise. De plus planait le doute sur l'accord des ENV à « libérer » des étudiants « helpers » si nécessaires au bon déroulement de l'évènement.

3.2 **Décision du report**

Les solutions suivantes ont été envisagées :

- Report de Bordeaux 2020 à mars 2021, avec tenue du congrès 2021 en fin d'année à Marseille.

Impossibilité pour les partenaires de réaliser le budget 2020 en 2021, et grande complexité technique voire impossibilité matérielle d'assumer deux expositions commerciales la même année. Cette possibilité est abandonnée.

- Transfert du lieu de congrès hors zone rouge : cette solution n'est pas retenue, et heureusement vu la situation actuelle ;

- Construction d'un congrès virtuel avec le programme scientifique de Bordeaux sur l'hospitalisation : compte tenu de la valeur et de la densité de ce programme, ce passage en dématérialisé n'aurait pas pu refléter la juste valeur du contenu scientifique. De plus, Apform a décidé de ne pas participer à un événement 2020.

Finalement, la décision arrêtée est de reporter le congrès de Bordeaux 2020 du 24 au 27 novembre 2021 à Bordeaux avec le même programme en particulier pour l'hospitalisation.

3.3 **Conséquences et aménagement du report**

Il est difficile de priver d'un événement national les adhérents de l'AFVAC, pour deux raisons : la mission de formation de notre Association, les relations de partenariat et les financements qui permettent à l'AFVAC de remplir cette mission.

La volonté de l'AFVAC est de maintenir une activité de formation d'importance durant cette période. Un événement virtuel sera donc organisé aux dates prévues pour Bordeaux 2020, les 10, 11 12 décembre : AFVAC **le e-Congrès.**

Son programme scientifique se déroulera dans 3 salles :

- une salle de programme scientifique AFVAC (consensus des GE notamment) ;

- une salle d'actualités : mises à jour, communications libres, concours de cas cliniques des internes... ;

- une salle pour les *symposia* et manifestations partenaires.

Une exposition commerciale virtuelle est prévue, incluant échanges en *live* avec les partenaires, communication de documents, présentations par des vidéos...

Le prix de l'innovation vétérinaire est maintenu sur AFVAC le e-Congrès dans les catégories où il y a au moins 3 candidats.

Il n'est pas question d'extraire du programme de Bordeaux des modules « hospitalisation ». Seules seront utilisées les communications libres et celles du concours de cas cliniques des internes, qui appartiennent à l'actualité 2020 et seront remplacées par de nouvelles communications à Bordeaux 2021. Les modules de consensus de GE, les travaux de nouveaux groupes (GEMP, GEAA, GEBM), sans

rapport avec le thème de Bordeaux, constitueront le programme scientifique AFVAC. Les conférences seront préenregistrées et une partie en direct sera consacrée aux questions/réponses.

AFVAC le e-Congrès restera gratuit pour les adhérents, la partie *replay* et le programme scientifique seront payantes pour les non adhérents ; la présentation des posters sera possible.

Les quatre GP seraient d'accord pour apporter une contribution à l'évènement 2020 et ont assuré le Bureau, qui les recevra ces tout prochains jours, de leur soutien pour 2021. Il est un peu tôt pour connaître la position des exposants.

3.4 Discussion sur les autres manifestations

L'inquiétude demeure pour VetoAlp, sans visibilité sur l'attitude des partenaires en 2021, mais leur volonté de travailler avec l'AFVAC et de la soutenir ne semble pas se démentir.

L'annulation brutale du congrès de Saint Malo (2jours et demi) a été mal perçue. Cela pose le problème général de l'engagement des conférenciers (certains se sont désistés une semaine avant le congrès pour raisons sanitaires et ont refusé de faire leurs conférences en visio). Tout cela s'est produit en dépit des efforts des organisateurs et d'un bon niveau d'inscriptions (31 inscrits, hôtel et 3 partenaires prêts à suivre) ; cette situation reste heureusement exceptionnelle, et d'autres formations ont connu un meilleur sort. Dans le cas précis de St Malo, le report est prévu en octobre 2021 (en fonction des manifestations déjà prévues). Mais la question de la tenue ou non d'un évènement déjà programmé est posée et il est nécessaire que la communication entre organisateurs, conférenciers, participants soit parfaite. Un protocole précis doit être envisagé. Le CE va faire des propositions pour résoudre ce type de problème.

4/ Bilan comptable 2019 et prévisions 2020 (Pierre Maisonneuve)

4.1 Comptabilité 2019

Les dépenses s'élèvent à 4 400 521€, hors frais de gestion et FCV, répartis comme suit :

- fonctionnement associatif : 1772932€ (en baisse depuis 3 ans) dont 46% pour les salaires et une baisse de 15% des frais des élus ;
- Sections régionales : 757193€ ;
- Groupes d'études : 666642€ ;
- formations gérées par le siège : 1 030835€ (dont des frais congrès de Lyon en hausse de 16% par rapport à ceux de Marseille) ;
- éditions : 172919€

Les recettes (HT) par activité se répartissent ainsi :

- fonctionnement associatif et adhésions : 813 974€ (en baisse de 5%) ; les adhésions représentent 18% des recettes et sont en hausse de 7% ;

- Sections Régionales : 973 585€ (en baisse de 1%) ;

- Groupes d'Étude : 903 147€ (en hausse de 6 %) ;

Au total, Groupes d'Étude et Sections Régionales ont augmenté leurs rentrées de 2,7% pour 40 % des recettes ;

- formations gérées par le siège (Congrès, Plans modulaires, AFVAC juniors...) : 1 826 552€, en augmentation de 1.9% pour 39% des recettes :

- éditions : 213 648€.

Les résultats par activité (bénéfices) sont les suivants :

- formations gérées par le siège : 795716€ (dont congrès) ;

- Sections régionales : 216391€ ;

- Groupes d'étude : 236505€ ;

- éditions : 40729€ (édition et prévente de l'ouvrage Comportement félin).

Les frais et impôts (dont le redressement fiscal) soit 958957€ sont à déduire des bénéfices, dont le montant s'établit à 330384€ pour l'année 2019.

La consolidation des comptes 2019 a pris du retard imputable à l'expert-comptable et au commissariat aux comptes (conséquences de la pandémie). On note une augmentation des frais liés à l'organisation des formations, le congrès de Lyon a coûté plus cher que celui de Marseille ; le fonds de roulement a augmenté début 2020 (résultat bénéficiaire et meilleur recouvrement de nos créances), ce qui a été bienvenu compte-tenu des difficultés de l'année 2020.

Les prévisionnels des formations sont de plus en plus complexes, leurs budgets doivent être serrés au maximum, les relations avec les partenaires deviennent difficiles au plan régional (les décisions sont prises de plus en plus haut dans l'organigramme des sociétés en raison de leurs regroupements) : ces tendances existent et semblent s'amplifier depuis 5-6 ans.

Vote sur l'approbation des comptes 2019 : Contre : 0 ; Abstention : 0

Les comptes de l'exercice comptable 2019 sont approuvés à l'unanimité des votants.

4.2 Impact financier de la crise sanitaire (PM, CC)

Le fonds de roulement est estimé pour fin 2020 à 1200000€.

780 000€ environ sont des avances d'événements n'ayant pas eu lieu en 2019, 488 000€ correspondent à des réservations de stands pour le congrès, des *sponsoring* d'autres soirées ou congrès, des règlements faits par les congressistes (sur report).

Les besoins de fonctionnement d'une année normale sont de 1700000€ dont 850000€ de frais de personnel totalement incompressibles sauf à recourir au chômage partiel.

Les recettes estimées sont :

- de 600000€ pour les adhésions (prévoir une baisse d'au moins 20% liée à la situation sanitaire : les confrères adhèrent pour la « gratuité » du congrès) ;
- de 200000€ pour les Sections régionales et Groupes d'étude (*nb*: une partie a déjà été encaissée pour les reports).

L'estimation du fonds de roulement au moment du congrès 2021, en fonction de l'impact de la *covid* varie donc entre 0 à 500 000€ (cela en dehors d'autres rentrées non attendues à ce jour).

Incluses dans le fonds de roulement se trouvent les sommes payées pour les événements reportés (participants et partenaires). Pour les réunions, la nouvelle jauge et les règles de distanciation vont obligatoirement augmenter les frais par la croissance induite de la taille des salles dans des établissements de catégorie supérieure et les inconnues sur le montant de l'aide des partenaires. La « rentabilité » va donc s'en trouver diminuée et cela va probablement aussi demander des ajustements de tarifs. À ce sujet, certaines de nos formations sont probablement sous évaluées et il faudra revoir au cas par cas une augmentation des tarifs d'inscription en fonction de l'augmentation des coûts, notamment pour les soirées (un participant « revient » entre 50 et 60€)

Le ressenti est qu'il y a une forte appétence pour le présentiel et, si les conditions sanitaires s'améliorent, nous avons l'espoir que cet engouement ne se démentira pas.

Une demande de remboursement d'adhésion pour non-tenue du congrès national offre l'opportunité de redéfinir la raison et les intérêts de faire perdurer une association indépendante comme l'AFVAC, les adhésions « de consommation » qui n'impliquent pas l'investissement associatif étant à éviter dans ce modèle de fonctionnement. Un éditorial qui rappellerait que la majorité des adhérents est composée de militants associatifs, que l'indépendance scientifique demeure notre raison d'être serait le bienvenu dans Pratique Vet.

5/ Création du GEBM (CM)

Historiquement, le GEB (groupe d'étude en biologie) fut un des premiers groupes créés à l'AFVAC par G. Hannotte, P. Groulade et J.-P. Pagès notamment ; il est ensuite devenu le GEMI mais l'augmentation de volume des connaissances, une nouvelle orientation du GEMI et les innovations en biologie médicale ont rendu nécessaire la création d'un groupe dédié uniquement à cette

dernière discipline, qui fait partie du quotidien du vétérinaire praticien, et dont les Collèges (ECVP et ACVP) sont reconnus par le CNOV. Cette discipline est enseignée spécifiquement dans les ENV.

La réflexion sur l'intérêt de créer un groupe spécifique de biologie médicale à l'AFVAC - le GEBM - a été présentée par Benoit Rannou.

Le GEBM inclut dans ses centres d'intérêt : hématologie, biochimie endocrinologie, microbiologie, immunopathologie, génétique ainsi que les conditions de qualité pré et post-analytique nécessaires à l'obtention de résultats fiables.

Le but est de développer, structurer et renforcer les connaissances et l'accès aux tests diagnostiques. Il est aussi d'élaborer des consensus, informer sur la valeur réelle d'un résultat de test rapide, la fiabilité de telle ou telle méthode d'analyse ou de tel automate et de façon indépendante et argumentée. La sensibilisation aux bonnes pratiques de laboratoire sera primordiale.

Une prise de contact a été effectuée avec d'autres GE concernés, car le GEBM est forcément transversal : l'accueil a été qualifié de très bon.

Les règles d'indépendance vis-à-vis des laboratoires privés et des fabricants de matériel et tests devront être respectées.

L'anatomie pathologique n'a pas pour l'instant été intégrée car c'est une discipline à part et n'est le fait que de spécialistes. Mais son intégration est envisageable plus tard (comment faire les bons prélèvements, demander les examens supplémentaires judicieux, savoir lire le compte-rendu et en déduire une conduite thérapeutique...) ; de ce fait, un anatomo-pathologiste sera rapidement intégré au groupe.

La création du GEBM est adoptée à l'unanimité par le CA ; son Bureau provisoire sera présenté au prochain CA, avec une proposition des actions à mener (formations spécifiques en biologie médicale). Deux tuteurs seront intégrés aux discussions du Bureau provisoire.

6/ Le point sur le GEAA et le GEMP (CM)

Pour le GEMP, les formations en présentiel sont obligatoirement remises pour raisons sanitaires et la mise en place d'un « plan web » pour remplacer les deux journées non réalisées est envisagée; la validation définitive du GEMP par le CA sera faite au printemps 2021.

Pour le GEAA, le Bureau est au complet depuis début septembre. Le groupe va participer au e-Congrès avec le parcours douleur ; un format soirées « tour de France » sera proposé aux SR dès que les conditions sanitaires le permettront ; il est prévu de conserver le distanciel pour l'enseignement théorique et de privilégier un présentiel réduit suivant les mesures sanitaires en vigueur pour l'enseignement pratique et les cas cliniques ; un appel aux GE et SR pour une invitation afin de démarrer les activités du GEAA est prévu.

7/ Bilan des formations et protocoles sanitaires SR/GE (JA, CM, PM, PB, EA)

Jusqu'à fin juin, les manifestations sont reportées sur 2021 ou en fin d'année.

Sur 18 formations prévues, 16 ont effectivement eu lieu dont 5 complètes avec un remplissage correct pour les autres sauf en région parisienne ; une formation a été annulée. Pour la fin d'année, 5 réunions présentiellees ont été annulées, certaines auront peut-être lieu en distanciel.

Pour chaque réunion, les consignes sanitaires sont envoyées à tous les participants et elles sont de plus incluses dans les *proceedings* réalisés par le Siège avec envoi de colis adaptés (gel hydro-alcoolique, masques, absences de papier et stylos). Des changements de lieux sont prévus pour avoir des espaces respectant la distanciation et correspondant à la jauge. Pour les événements avec activité ludique (ski...), le remplacement par un format contracté sans cette activité est adoptée. Il faut un référent *covid* pour chaque manifestation. Il est important d'inciter à prévoir autant que possible la réservation de trajets et chambres remboursables, car des changements de dernier moment sont toujours possibles. Prévoir les réunions présentiellees afin de les transformer en virtuelles est une option à laquelle le siège travaille ; il proposera aux SR et GE des solutions pour accompagner ce processus. Certaines formations comme PyrénéesVet ont des formats qui peuvent bien s'adapter à un mode contracté « *covid compatible* » sur 2 jours.

8/ AFVAC junior (EG)

Un nouvel essor des AFVAC junior est constaté depuis 2 ans, sous l'impulsion d'Eric Guaguère et Jean Goebel, que le CA remercie pour les excellents résultats obtenus, ainsi qu'en témoignent:

- en tout premier lieu le nombre de membres (819 pour 2019, soit un peu plus de 3 fois plus qu'en 2017) ;
- une restructuration des statuts, des réunions avec les Bureaux, une mise à jour des notes associatives ;
- une ouverture sur les facultés vétérinaires européennes ;
- des réunions en visio avec les AFVAC junior de chaque école (40 étudiants à Toulouse, 70 à Lyon, réunion à Alfort ce soir et à Nantes en juin) ;
- l'intégration d'étudiants de première année dans les Bureaux avec des présentations qui leur sont dédiées ;
- la forte implication des Sections régionales en soutien à l'AFVAC junior des ENV géographiquement correspondantes, qui crée du lien ;
- la bonne participation des enseignants en charge de ces AFVAC junior dans les ENV ;
- la mise au point (en cours) de propositions de stages en collaboration avec d'autres organismes professionnels.

L'Inter AFVAC junior est organisé cette année à Lyon.

9/ La médiathèque (CL)

La médiathèque (2000 articles et 300 vidéos) est en accès libre pour tous les adhérents (avantage de l'adhésion). Chaque recherche sur un sujet permet maintenant de se voir proposer les formations qui vont avoir lieu dans le même domaine grâce à un moteur de recherche multicanal, par disciplines et auteurs notamment. On peut envoyer à la Médiathèque les *proceedings* de conférences pour qu'ils soient inclus et référencés.

La fréquentation évolue lentement avec augmentation sensible pendant le confinement. Il y a un pic de fréquentation à chaque parution d'une newsletter. En moyenne, elle est de 25 connections par jour pour 82 pages consultées.

La médiathèque est très appréciée des étudiants.

Pour promouvoir l'association, un certain nombre de vidéos sont en accès libre aux non adhérents.

10/ Les éditions (GC, Brigitte Cloet)

Les bons résultats financiers de l'exercice 2019 sont liés à l'édition de deux ouvrages sur le comportement félin : un pour les vétérinaires, et un pour les ASV (avec prévente à un laboratoire puis vente à l'exemplaire).

Un ouvrage de la collection Vetindex (en collaboration avec les éditions du Point Vétérinaire) sur la transfusion sanguine chez les animaux de compagnie, sous la direction d'Isabelle Goy- Thollot est sous presse ; sa sortie était prévue pour le congrès de Bordeaux. Dans la même collection, deux autres ouvrages sont en préparation : le premier consacré à la cession/vente d'un animal de compagnie (Y. Legeay et F. Lemoine), le second à la douleur (A. Barthélémy).

En projet mais totalement AFVAC Éditions, un atlas de neurologie est envisagé, la maquette est conçue.

Le changement de papier de PratiqueVet (économies de routage et contribution écologique) ne donnait pas un rendu homogène et de bonne qualité des photos : nous sommes revenus à un semi-brillant dont le dernier numéro, qui en a bénéficié, est pour nous satisfaisant sur ce point.

Les difficultés à trouver de nouveaux lecteurs pour les articles sont toujours majeures et ceux trop souvent sollicités parce qu'ils acceptent peuvent se lasser : merci de faire passer le message dans les CS des GE.

Afin de satisfaire au mieux les abonnés et en augmenter si possible le nombre, un questionnaire relatif au sommaire de PratiqueVet va être diffusé à ces derniers pour mieux connaître leurs attentes.

Revue vétérinaire clinique va bien: notre collaboration avec Elsevier est actuellement bonne (facile, efficace et fructueuse) et les soumissions de manuscrits sont nombreuses.

11/ Questions diverses

11.1 *Télé médecine*

L'AFVAC participe à l'étude du CNOV - comité de pilotage dont fait partie DF, à qui on doit signaler les éventuelles difficultés rencontrées - pour déterminer, pendant cette période probatoire des dispositions du décret, si les vétérinaires sont prêts à reconduire les dispositions proposées. Dans la négative, il risque de ne pas y avoir de décret d'application définitif. Chaque DPE qui veut mettre en pratique la télé médecine doit s'inscrire, désigner un responsable qui doit absolument faire remonter les informations. Aujourd'hui peu de DPE sont inscrits et la remontée des informations n'est pas systématique. Une trop faible participation fait courir le risque que la DGAL ne veuille pas pérenniser les règles d'exercice légales de la télé médecine vétérinaire, donc ceux qui voudront y recourir pourraient alors se trouver dans l'illégalité.

11.2 *RESPAC*

Un réseau d'épidémiologie destiné à identifier l'émergence de maladies animales de différentes origines, transmissibles ou non à l'Homme, à en assurer le suivi, mais aussi œuvrer dans le domaine de la pathologie comparée et du bien-être animal pourrait se mettre en place dans le domaine des animaux de compagnie, avec une collaboration de tous les acteurs de la filière - dont l'AFVAC - sous l'égide de la DGAL. Un Comité de pilotage coordonné par l'AFVAC et un Conseil scientifique en assureraient le fonctionnement et l'indépendance.

Les relations Homme - animal et la problématique associée sont actuellement sous les feux de l'actualité : l'AFVAC y est très attentive et participative.

11.3 *Annulation de l'Alpe d'Huez*

Le congrès est remis à 2021 avec le même programme, car les mesures de distanciation ne sont pas applicables dans l'hôtel où une annulation trop tardive, au cas où la situation l'imposerait, serait pénalisante.

11.4 *Agenda*

AG au siège en présentiel le mardi 17 novembre à 11h ;

AFVAC le e-congrès du 10 au 12 décembre : faites-en la publicité !

Prochain CA le jeudi 8 avril (en présentiel ou visio selon les circonstances).

La séance est levée à 12h45.

Remerciements à Claire Baudu-Lange, Gilles Chaudieu et Christian Collinot, pour la prise de notes pendant la séance.